STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Défi d'offre de logement

Cycle fondé sur les données

Orientation pour l'étape 2

9 mars 2021

Canada

SCHL CMHC




CONGRATULATIONS!
FÉLICITATIONS!

Ordre du jour

13 h 00 à 13 h 10	Introduction
13 h 10 à 13 h 20	Survol de l’étape 2
13 h 20 à 13 h 45	Exigences relatives aux candidatures pour l’étape 2 • Sections 1 à 4
13 h 45 à 14 h 05	Exigences relatives aux candidatures pour l’étape 2 • Sections 5 et 6, annexes
14 h 05 à 14 h 15	Processus de financement et conventions de contribution
14 h 15 à 14 h 30	Processus de l’étape 2
14 h 30 à 15 h	Formes de soutien offert par Evergreen

Premier cycle

Fondé sur les données :

Énoncé du Défi

NOUS VOUS METTONS AU DÉFI DE CRÉER DES SOLUTIONS DE DONNÉES QUI AMÉLIORENT LA PRISE DE DÉCISION EN CE QUI A TRAIT À L'OFFRE DE LOGEMENTS PARTOUT AU CANADA.



Survol de l’étape 2

Étape 2

Aperçu

Au cours des sept prochains mois…

- **Élaboration et mise à l'essai** des solutions
- **Stratégie** globale de **gestion des données**
- **Plan de mise en œuvre** pour l'adaptation ou la mise à l'échelle de la solution
- Activité de **démonstration de solutions** pour démontrer votre solution

Étape 2

L'étape 2 est indépendante de l'étape 1

Seuls les demandeurs principaux présélectionnés peuvent soumettre une demande dans le cadre de l'étape 2

- Sauf indication contraire à cet effet énoncée dans le guide de l'étape 2, les exigences et les directives du guide du demandeur de l'étape 1 continuent de s'appliquer à l'étape 2.
- Les soumissions de l'étape 2 seront considérées comme étant autonomes et indépendantes de la soumission de l'étape 1.
- Les modalités de l'étape 1 ont été mises à jour et s'appliquent à l'étape 2.

Étape 2

Ressources disponibles sur le portail d'Impact Canada

Les demandeurs sont invités à examiner toutes les ressources et tous les documents disponibles en ligne :

- Étape 2 – Guide et formulaire du demandeur
- Liste de vérification des prochaines étapes
- Formulaire de renseignements sur le fournisseur
- Convention de contribution
- Foire aux questions (FAQ) sur l'assurance

Étape 2

Prochaines étapes immédiates

Processus de financement pour l'élaboration d'idées et de convention de contribution

- **Signez cette convention de contribution!** Accessible sur le portail, envoyez-la par courriel à defi@schl.ca
- La SCHL doit recevoir toutes les conventions de contribution signées d'ici le **24 mars 2021**
- Les renseignements sur le processus se trouvent dans **la liste de vérification des prochaines étapes**



Exigences relatives aux candidatures pour l'étape 2

Guide du demandeur
Section 1

Informations générales

- **Segments de données, types d'offre et bénéficiaires** : À mesure que la validation de principe évolue, les sélections originales peuvent aussi évoluer
- **Preuve d'assurance** : Examen des modalités et FAQ sur l'assurance
- **Composition de l'équipe** : On s'attend à ce que le demandeur principal demeure le même, mais les membres de l'équipe peuvent changer
- **Modalités** : Les demandeurs doivent examiner les modalités en détail

Guide du demandeur
Section 2

Validation de principe

30 %

Une validation de principe est une démonstration d'une solution testée et validée qui est prête à être élaborée, mise en œuvre et mise à l'échelle.

- **Modèle fonctionnel de validation de principe** : Cela peut prendre plusieurs formes selon votre solution
- **Incidence** : L'incidence doit reposer sur les objectifs du cycle fondé sur les données, le type d'offre, les segments de données et les obstacles liés aux données
- **Tests et validation** : Les données probantes et la rétroaction ont été prises en compte au moment d'adapter et de valider la solution

Guide du demandeur
Section 3

Stratégie de gestion des données

25 %

- **Stratégie globale de gestion des données :** Dans la gestion des données, il faut tenir compte des données *intégrées au départ* à la solution et des données *qui en sont tirées*.
- **Accessibilité numérique et disponibilité publique :** Préférence accordée aux solutions qui garantissent que les données seront accessibles, à coût faible ou nul.
- **Risques :** Propre à la stratégie de gestion des données
  - Remarque : Il y a une exigence distincte en matière de risques pour le plan de mise en œuvre global.

Guide du demandeur
Section 4

Plan de mise en œuvre

45 %

- **Plan de mise en œuvre** : passer *de votre situation actuelle* à *une solution mise en œuvre, mise à l'échelle ou adaptée.*
- **Budget de mise en œuvre** : axé sur les coûts et les dépenses nécessaires à la mise en œuvre de la solution.
- **Planification et atténuation des risques** : risques opérationnels, risques d'atteinte à la réputation et risques d'entreprise et dépendances qui pourraient avoir une incidence sur la réussite de la solution.


Avez-vous des questions?

Guide du demandeur
Section 5

Utilisation du financement à l'élaboration d'idées

Cette section est une **exigence** visant la ***production de rapports*** de la Convention de contribution liée au financement pour l'élaboration d'idées reçue à l'étape 1 et incluse comme **exigence relative aux *demandes*** de l'étape 2.

- Rapport sur les dépenses
- Principales leçons apprises
- Propriété intellectuelle

Guide du demandeur
Section 6

Démonstration des solutions

20 et 21 octobre 2021

Remarque : De plus amples renseignements suivront à ce sujet

La **démonstration de solutions** est une occasion pour les demandeurs de **démontrer leur validation de principe** et de communiquer d'autres renseignements concernant leur prototype.

- **Format :** Présentation de 10 minutes et période de questions de 10 minutes
- **Public :** Représentants de la SCHL, certains partenaires fédéraux et autres demandeurs qui font une présentation le même jour
- **Évaluation :** L'évaluation globale de votre proposition tiendra compte de votre présentation

Guide du demandeur

Annexes

Annexe A : Modalités

Annexe B : Prochaines étapes

- Renseignements sur le processus d'évaluation, les décisions relatives au financement de la mise en œuvre et l'affectation, et ce qui se passe après l'étape 2.

Annexe C : Considérations en matière de diversité, d'inclusion et de réconciliation

- Lignes directrices à prendre en considération, particulièrement en ce qui concerne la mobilisation des intervenants et de la collectivité.

Annexe D : Niveaux de préparation technologique

- Cadre décrivant l'état de préparation de la validation de principe et le projet de mise en œuvre.


Avez-vous des questions?



Processus de financement et conventions de contribution

Étape 2

Échéancier des conventions de contribution

5 mars 2021 – Modèle de convention de contribution disponible sur le portail

17 mars 2021 – Nom et adresse de courriel du signataire de la convention qui doivent être fourni au plus tard à cette date

24 mars 2021 – Date limite pour la signature des conventions de contribution afin de garantir le financement

Processus de financement de la SCHL

Configuration du bénéficiaire

- Formulaire de renseignements sur le fournisseur
- Chèque annulé
- Nom et courriel du signataire autorisé

Convention de contribution

- Examen de la convention
- Signature électronique OneSpan

Envoi des renseignements à defi@schl.ca

Obtention des fonds

- Réception de la commande fournisseur pour les fonds
- Soumission de la facture à la SCHL
- Transfert électronique des fonds



Processus de l’étape 2

Échéancier

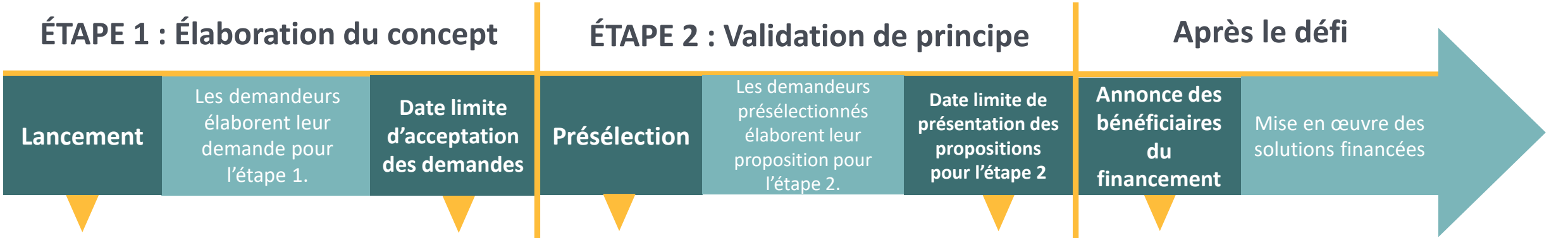

Trois mois pour préparer un concept de solution de données

7 mois pour élaborer une validation de principe des solutions de données

DATES CLÉS DE L'ÉTAPE 2 :

Ateliers de réflexion conceptuelle	25 mars
Soutien individuel continu d'experts	19 avr.
Séances d'essai sous pression	3 mai au 31 août
Date limite de présentation des propositions pour l'étape 2	29 sept.
Présentation des solutions	20 et 21 oct.

La mise en œuvre **doit être terminée d'ici mars 2023**

Processus d’évaluation

Sélection des membres du comité d’évaluation en fonction de leur expertise particulière, de la diversité et de la représentation régionale évalueront les proposition de l’étape 2.

Évaluation

Les demandes seront examinées en trois parties :

1. Les demandes pour l’étape 2 sont notées en fonction des critères d’évaluation.
2. Ensuite, les demandeurs démontrent leur validation de principe au comité d’évaluation et participent à une FAQ sur leur solution à l’occasion de l’évènement de démonstration des solutions.
3. Le comité d’évaluation fera des recommandations quant aux solutions qui devraient bénéficier du financement pour la mise en œuvre.

Financement pour la mise en œuvre

Le financement sera fourni à plusieurs solutions :

1. Aucun nombre fixe de solutions n’est prévu pour le financement.
2. Un montant maximal de 22,5 millions de dollars de financement pour la mise en œuvre sera réparti entre les demandeurs sélectionnés au cours de la phase de mise en œuvre.

La SCHL examinera les recommandations du comité d’évaluation avant d’officialiser l’affectation des fonds et d’annoncer les demandeurs retenus.

Soumission des documents requis à l’étape 2

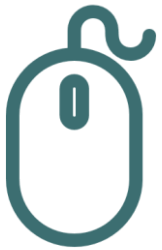

Formulaire de demande
en ligne sur le
portail d’Impact Canada

Il est possible d’être plus créatif et flexible à l’égard de la proposition de l’étape 2.

Les fichiers PDF doivent être téléversés pour chaque section et une limite de 16 Mo est imposée pour chaque téléversement.

Maximum de 60 pages. Suggestions de longueur de page dans chaque section.

Vous avez jusqu’au 29 septembre 2021 à 14 h (HNE) pour soumettre votre demande.

STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Merci!

https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/housing-supply-challenge

defi@schl.ca

Canada

SCHL CMHC



VILLES D'AVENIR CANADA

Le 11 mars 2021

DÉFI D'OFFRE DE LOGEMENT

Programme de soutien

Séance d'orientation de l'étape 2 – Cycle fondé sur les données

Programme dirigé par : EVERGREEN

Financé par: STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT Canada

Programme de soutien pour le Défi d'offre de logement



Programme mené par Evergreen qui aide les candidats du Défi d'offre de logement grâce à ce qui suit :

- **Offre d'encadrement, de mentorat et de ressources**
  pour mettre sur pied et améliorer les dossiers des candidats afin de concrétiser des idées audacieuses dans le cadre du Défi d'offre de logement à l'échelle du Canada
- **Renforcement des capacités du secteur pour générer des solutions innovantes en matière de logement**
  par la mise en valeur de solutions reproductibles à grande échelle, l'échange de pratiques exemplaires et de leçons apprises ainsi que le renforcement des réseaux multisectoriels, de la collaboration et de l'harmonisation au sein de l'écosystème du logement

Aperçu du soutien



Première étape

- Processus de candidature
- Jumelage des participants
- Ressources en ligne



Deuxième étape

- Essai et mise au point des solutions
- Aide d’experts
- Ressources en ligne



Portail de solutions pour les communautés

- Accès au contenu et à la recherche d’experts
- Partage des connaissances
- Communication

Deuxième étape – Aperçu des services de soutien



Séances individuelles avec des experts qui ont des connaissances pertinentes à votre projet

- Orientation pour améliorer votre dossier final
- Création de votre propre calendrier pour obtenir l'aide d'experts



Accès à des ressources pertinentes

- Modules sur la pensée créative pour vous aider à améliorer votre dossier final
- Contenu écrit et autres ressources d'experts dans le Portail de solutions pour les communautés
- Canal Slack pour faire du réseautage avec d'autres candidats



Participation à des ateliers

- Perfectionnement de votre dossier initial grâce à l'encadrement de la pensée créative
- Commentaires sur l'élaboration de votre plan de mise en œuvre grâce à l'étude de faisabilité de vos solutions
- Promotion de vos idées auprès du comité d'évaluation par la présentation des solutions



Soumission des questions

- Demandes au sujet du processus de candidature
- Demandes concernant le programme de soutien

Février et mars : Évaluation des besoins des participants

L'évaluation des besoins des participants orientera notre approche pour l'atelier sur la pensée créative, la séance d'étude de faisabilité et les séances individuelles avec les experts.

La compréhension de vos besoins nous aidera à rendre les activités de soutien pertinentes pour vous.

Votre responsabilité :

- Participer à une entrevue avec nous, qui aura lieu **entre le 10 et le 26 mars**

Le 25 mars : Atelier sur la pensée créative

Le 25 mars, Evergreen donnera un **atelier virtuel sur la pensée créative** pour vous aider dans le processus visant à définir votre problème avec précision, à comprendre qui sont les parties prenantes et à cerner les lacunes potentielles.

Cette première étape permettra à votre équipe d'élaborer une validation de principe mûrement réfléchie pour votre solution en matière de données.

Du 26 au 30 avril : Plan d’intervention pour les candidats

Le plan d’intervention pour les candidats est **conçu sur mesure pour vous offrir l’aide d’experts**. Il comprend un résumé de l’évaluation de vos besoins, une liste d’experts sélectionnés en fonction de votre projet et un aperçu des activités de soutien qui s’offrent à vous.

Le plan vous permettra de **préciser quand et avec qui vous aimeriez que les séances individuelles avec les experts et la séance d’étude de faisabilité** aient lieu.

Votre responsabilité :

Remplir le plan d’intervention d’ici **le 30 avril**.

Du 10 mai au 31 août : Séances individuelles avec les experts

Chaque équipe participante a droit à **jusqu'à cinq séances individuelles avec les experts** afin de recevoir des commentaires concernant sa solution en matière de données en préparation de la deuxième étape, en septembre.

Votre équipe recevra **une liste d'un maximum de 15 experts** sélectionnés en fonction de votre projet, parmi lesquels vous pourrez choisir. Evergreen fera de son mieux pour vous jumeler avec les experts que vous aurez choisis.

Votre responsabilité :

Remplir le plan d'intervention d'ici **le 30 avril.**

Du 10 mai au 31 août : Séances d’étude de faisabilité

Chaque équipe a droit à **une séance d’étude de faisabilité de deux heures** avec un groupe d’experts.

Cette séance est conçue pour mettre à l’essai vos hypothèses de départ, cerner les lacunes concernant votre prototype et façonner votre compréhension du défi à relever grâce à l’orientation d’un groupe d’experts en la matière et d’experts techniques.

Comme pour les séances individuelles, les équipes pourront choisir parmi **la liste d’un maximum de 15 experts** sélectionnés en fonction de leur projet afin de constituer leur groupe d’étude de faisabilité.

Les 20 et 21 octobre : Présentation des solutions

Les candidats retenus devront présenter leur validation de principe au comité d'évaluation lors de la **présentation des solutions**, qui se tiendra en octobre, et se préparer à **répondre à une séance de questions de 10 minutes**.

Les participants auront l'occasion de **donner des renseignements supplémentaires** sur leur projet et de présenter des idées au comité d'évaluation à l'aide d'éléments visuels ou verbalement.

Échéancier de la deuxième étape

Du 10 au 26 mars	Période d’évaluation des besoins
Le 25 mars	Atelier sur la pensée créative
Du 26 au 30 avril	Préparation du plan d’intervention des candidats
Le 10 mai	Début des séances individuelles avec les experts
Le 10 mai	Début des séances d’étude de faisabilité
Le 29 septembre	Date limite pour présenter une candidature
Les 20 et 21 octobre	Présentation des solutions

Portail de solutions pour les communautés d'Evergreen



Trouver des solutions innovantes en matière de logement reproductibles à grande échelle



Échanger des pratiques exemplaires et des leçons apprises



Avoir accès rapidement à de l'information et à des ressources, y compris à des études de cas, à des podcasts, à des documents d'information, à des outils, à des histoires et à des webinaires



Canal Slack pour faire du réseautage avec d'autres candidats

Visiter notre portail :
portal.futurecitiescanada.ca/fr/participer/solutions-logement/

FUTURE CITIES CANADA

Pour nous joindre



HSCSupport_Data@evergreen.ca



416-640-1610